



MAIRIE D'ABBECOURT

26, rue de Courcelles BP 80009
60430 ABBECOURT
09 62 60 44 03
mairie@abbecourt.fr



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 Janvier 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHEAUME Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents : MM. ANTHÉAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, EVAIN Mireille, AVONTURE Jacky, BONTEMPS Christophe BOUFFLERS Philippe, DESLIENS Pierre, GOSSART Brigitte, ROBERT Chantal, THOMAS Ginette

Etaient absents : MM. RENARD Brigitte qui a donné pouvoir à M. ANTHÉAUME Jean-Jacques, WANEQUE Jean-Pierre, Madame ALEIXO Gylène.

Date de convocation : 17/01/2020

Date d'affichage : 17/01/2020

Secrétaire de séance : Madame EVAIN Mireille

I - Renégociation de prêt

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une renégociation d'un prêt n°00000362129 du Crédit Agricole est envisagée afin de bénéficier de conditions plus avantageuses.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de procéder au réaménagement du prêt n° 00000362129 contracté auprès du crédit agricole le 28/12/2015 pour un montant de 150 000 €, au taux fixe de 2,32%, périodicité annuelle et d'une durée initiale de 15 ans.

- L'opération sera faite aux conditions ci-dessous :

<u>Renégociation du prêt</u>	
Montant du prêt (capital restant dû après paiement de l'échéance normale du 15/03/2020)	103 716,12 €
Indemnité de remboursement anticipé et financière	4 591,83 €
Soit un total de	108 307,98 €
Durée restante	120 mois
Taux fixe	0,95%
Périodicité	annuelle
Frais de dossier à régler à la mise en place :	217 €

Toutes les autres conditions du prêt étant inchangées

- Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt.

II - Renouvellement de la demande de subvention pour la création d'une sente piétonne

Afin de sécuriser le trajet des collégiens et lycéens jusqu'aux arrêts de bus, le conseil municipal envisage la création d'une sente piétonne

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de renouveler sa demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

III - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'un bureau en extension de la Maison du Village

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'un bureau en extension de la Maison du Village.

IV - Demande de subvention auprès de la C.A.F. pour la création d'un bureau en extension de la Maison du Village

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la CAF pour la création d'un bureau en extension de la Maison du Village.

V - Renouvellement de la demande de subvention pour l'installation d'un système de vidéo protection.

Le village étant traversé par la D 1001, le conseil municipal a décidé en 2019 de s'équiper d'un système de vidéo protection afin de sécuriser ses entrées et sorties d'agglomération.

Le montant de cette installation est estimé à 91 900,00 € HT.

Les travaux sont programmés en 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à renouveler sa demande de subvention auprès du Fonds Interministériels pour le Prévention de la Délinquance (FIPD).

VI - Demande de subvention pour l'extension de la Maison du Village auprès de l'Etat.

Afin de remédier au problème de stockage lié aux diverses activités (halte-garderie, structures périscolaires), il apparait nécessaire de procéder à l'extension de la Maison du Village.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à renouveler sa demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

La séance est close à 19 H 30

La Secrétaire de séance,

Mireille EVAIN



Le Maire,

Jean Jacques ANTHÉAUME.

